



**nebosh**

**Récapitulatif du programme –  
Certificat Général International  
en Santé-Sécurité au travail**

**Novembre 2014**

## **Récapitulatif du programme – Certificat Général International en Santé-Sécurité au travail NEBOSH (spécification de janvier 2013)**

### **Structure**

Le programme est divisé en 3 modules. Le module IGC1 est lui-même divisé en cinq éléments et le module GC2 en huit éléments.

#### **Module IGC1 : Gestion internationale en matière de santé-sécurité**

<b>Numéro de la leçon</b>	<b>Titre de la leçon</b>	<b>Nombre d'heures recommandé</b>	<b>Page</b>
1	Principes de base en matière de santé-sécurité	7	4
2	Systemes de Management Santé-Sécurité – Planifier	3	4
3	Systemes de Management Santé-Sécurité – Exécuter	17	5
4	Systemes de Management Santé-Sécurité – Vérifier	5	5
5	Systemes de Management Santé-Sécurité – Agir	4	6
	<b>Nombre minimum d'heures de cours pour le module</b>	<b>36</b>	
	<b>Nombre d'heures de travail personnel recommandé</b>	<b>23</b>	

**Module GC2 : Contrôle des dangers sur le lieu de travail**

<b>Numéro de la leçon</b>	<b>Titre de la leçon</b>	<b>Nombre d'heures recommandé</b>	<b>Page</b>
1	Dangers sur le lieu de travail et contrôle des risques	8	7
2	Dangers liés au transport et contrôle des risques	4	7
3	Dangers liés au système musculosquelettique et contrôle des risques	6	9
4	Dangers liés à l'équipement de travail et contrôle des risques	6	9
5	Sécurité électrique	3	10
6	Sécurité incendie	6	10
7	Dangers chimiques et biologiques pour la santé et contrôle des risques	6	11
8	Dangers pour la santé physique et la santé psychologique et contrôle des risques	3	11
	<b>Nombre minimum d'heures de cours pour le module</b>	<b>42</b>	
	<b>Nombre d'heures de travail personnel recommandé</b>	<b>26</b>	

**Module GC3 : Application pratique en matière de santé-sécurité**

<b>Numéro de la leçon</b>	<b>Titre de la leçon</b>	<b>Nombre d'heures recommandé</b>	<b>Page</b>
1	Application pratique en matière de santé-sécurité	2	12
	<b>Nombre minimum d'heures de cours pour le module</b>	<b>2</b>	
	<b>Nombre d'heures de travail personnel recommandé</b>	<b>4</b>	
	<b>Nombre total minimum d'heures de cours</b>	<b>80</b>	
	<b>Nombre total d'heures de travail personnel recommandé</b>	<b>53</b>	
	<b>Nombre d'heures au total</b>	<b>133</b>	

## **Module IGC1 : Gestion internationale en matière de santé-sécurité**

### **Leçon 1 : Principes de base en matière de santé-sécurité**

#### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter la portée et la nature de la santé-sécurité au travail
- Expliquer les raisons morales, sociales et économiques de maintenir et de promouvoir des normes adéquates de santé-sécurité sur le lieu de travail
- Expliquer le rôle des gouvernements nationaux et des organismes internationaux dans l'élaboration d'une structure de réglementation en matière de santé-sécurité.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 7 heures***

### **Leçon 2 : Systèmes de Management Santé-Sécurité – Planifier**

#### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les éléments clés d'un système de Management de Santé-Sécurité
- Expliquer l'objectif et l'importance de la définition d'une politique en matière de santé-sécurité
- Décrire les fonctionnalités clés et le contenu adéquat pour une politique efficace en matière de santé-sécurité.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 3 heures***

## **Leçon 3 :            Systèmes de Management Santé-Sécurité –                           Exécuter**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les rôles et les responsabilités en matière de santé-sécurité des employeurs, directeurs, responsables, superviseurs, travailleurs et des autres parties concernées
- Expliquer le concept de culture santé-sécurité et son importance dans le Management de Santé-Sécurité dans une organisation
- Présenter les facteurs humains qui influent sur le comportement au travail et qui peuvent avoir une incidence sur la santé-sécurité
- Expliquer comment le comportement en matière de santé-sécurité au travail peut être amélioré
- Expliquer les principes et la pratique de l'évaluation des risques
- Expliquer les mesures de prévention et de protection
- Identifier les principales sources d'informations en matière de santé-sécurité
- Expliquer les facteurs qui doivent être pris en compte lors de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une procédure ou d'un mode de travail en sécurité pour des activités générales
- Expliquer le rôle et la fonction d'un permis de travail
- Présenter le besoin de procédures d'urgence et les dispositions pour contacter les services d'urgence
- Présenter les exigences en matière de premiers secours et leur mise à disposition effective sur le lieu de travail .

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 17 heures***

## **Leçon 4 :            Systèmes de Management Santé-Sécurité – Vérifier**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les principes, le but et le rôle d'une surveillance active et réactive

*Résumé du programme – Certificat Général International en Santé-Sécurité au travail  
NEBOSH (spécification de novembre 2014)*

- Expliquer le but et les procédures des enquêtes sur des incidents (accidents, cas de maladie liés au travail et autres événements)
- Décrire les exigences juridiques et organisationnelles de consignation et de signalement des incidents.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 5 heures***

## **Leçon 5 :           Systèmes de Management Santé-Sécurité – Agir**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Expliquer le but et les procédures des audits en matière de santé-sécurité
- Expliquer le but et les procédures des analyses régulières de la performance santé-sécurité.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 4 heures***

## **Module GC2 :       Contrôle des dangers sur le lieu de travail**

### **Leçon 1 :       Dangers sur le lieu de travail et contrôle des risques**

#### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les exigences courantes en matière de santé, de bien-être et d'environnement de travail sur le lieu de travail
- Expliquer les facteurs de risque et les contrôles appropriés en matière de violence au travail
- Expliquer les effets de la consommation de drogues sur la santé et la sécurité au travail et les mesures de contrôle permettant de réduire ce type de risques
- Expliquer les dangers et les mesures de contrôle en matière de déplacement sécurisé des personnes sur le lieu de travail
- Expliquer les dangers et les mesures de contrôle en matière de travail sécurisé en hauteur
- Présenter les dangers et les mesures de contrôle associés à des travaux à caractère temporaire.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 8 heures***

### **Leçon 2 :       Dangers liés au transport et contrôle des risques**

#### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Expliquer les dangers et les mesures de contrôle en matière de déplacement sécurisé des véhicules sur le lieu de travail
- Présenter les facteurs associés à la conduite de véhicules au travail qui augmentent le risque d'un incident et les mesures de contrôle permettant de réduire les risques liés à la conduite de véhicules dans le cadre du travail.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 4 heures***

## **Leçon 3 : Dangers liés au système musculosquelettique et contrôle des risques**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Expliquer les processus de travail et pratiques susceptibles d'entraîner des troubles musculosquelettiques des membres supérieurs liés au travail et les mesures de contrôle appropriées
- Expliquer les dangers et les mesures de contrôle qui doivent être pris en compte lors de l'évaluation des risques liés à des activités de manutention manuelle
- Expliquer les dangers et les contrôles permettant de réduire les risques lors de l'utilisation d'équipements de levage et de déplacement, plus particulièrement pour les équipements de déplacement de charge manuels
- Expliquer les dangers, les précautions et les procédures permettant de réduire les risques lors de l'utilisation d'équipements de levage et de déplacement, plus particulièrement pour les équipements de manutention de charge motorisés.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 6 heures***

## **Leçon 4 : Dangers liés à l'équipement de travail et contrôle des risques**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les exigences générales en matière d'équipement de travail
- Expliquer les dangers et les contrôles associés aux outils manuels
- Décrire les principaux dangers mécaniques et non mécaniques liés aux machines
- Expliquer les principales méthodes de contrôle permettant de réduire les risques liés à l'utilisation des machines.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 6 heures***

## **Leçon 5 : Sécurité électrique**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les principes, dangers et risques associés à l'utilisation de l'électricité sur le lieu de travail
- Présenter les mesures de contrôle qui doivent être prises lors de travaux avec des systèmes électriques ou lors de l'utilisation d'appareils électriques dans toutes les conditions normales sur le lieu de travail.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 3 heures***

## **Leçon 6 : Sécurité incendie**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Décrire les principes de déclenchement, de classification et de propagation d'un incendie
- Présenter les principes de l'évaluation des risques d'incendie
- Décrire les principes de base de la prévention d'un incendie et de la prévention de la propagation du feu dans des bâtiments
- Présenter le système d'alarme incendie et les mesures de lutte contre l'incendie pour un lieu de travail simple
- Présenter les facteurs qui doivent être pris en compte pour réussir une évacuation du lieu de travail en cas d'incendie.

***Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 6 heures***

## **Leçon 7 : Dangers chimiques et biologiques pour la santé et contrôle des risques**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les formes, la classification et les risques pour la santé liés à l'exposition à des substances dangereuses
- Expliquer les facteurs à prendre en compte lors d'une évaluation des risques pour la santé liés à des substances couramment rencontrées sur le lieu de travail
- Décrire l'utilisation et les restrictions des limites d'exposition au travail, y compris le but des limites d'exposition à long terme et à court terme
- Présenter les mesures de contrôle à mettre en œuvre pour réduire le risque de maladie résultant d'une exposition à des substances dangereuses
- Présenter les dangers, risques et contrôles associés à des agents particuliers
- Présenter les exigences de base associées à la manutention et au stockage des déchets en toute sécurité.

**Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 6 heures**

## **Leçon 8 : Dangers pour la santé physique et psychologique et contrôle des risques**

### **Résultats d'apprentissage**

Au terme de cette leçon, les candidats doivent être en mesure de démontrer leur compréhension du contenu en appliquant leurs connaissances à des situations habituelles ou inhabituelles. Plus précisément, ils doivent être en mesure d'effectuer les tâches suivantes :

- Présenter les effets sur la santé associés à une exposition au bruit et les mesures de contrôle appropriées
- Présenter les effets sur la santé associés à une exposition aux vibrations et les mesures de contrôle appropriées
- Présenter les principaux effets sur la santé associés aux rayonnements ionisants et non ionisants et les techniques de protection de base
- Présenter la signification, les causes et les effets du stress lié au travail, ainsi que les mesures de contrôle appropriées.

**Nombre d'heures de cours recommandé : pas moins de 3 heures**

## **Module GC3 : Application pratique en matière de santé-sécurité**

### **Résultats d'apprentissage**

- Démontrer la capacité à appliquer les connaissances des modules IGC1 et GC2 du programme, en exécutant avec succès une inspection de la santé-sécurité d'un lieu de travail
- Rédiger et remettre à la direction un rapport concernant l'inspection avec des recommandations.

### **Contenu**

Ce module ne comprend aucun contenu de programme supplémentaire. Cependant, il est recommandé de terminer les modules IGC1 et GC2 pour effectuer le module d'application pratique GC3.

### **Lien vers les modules d'examen**

Normalement, le module GC3 n'est pas proposé indépendamment des éléments enseignés. Les élèves doivent normalement terminer l'évaluation pour le module GC3 dans un délai de 10 jours ouvrables (avant ou après) après avoir passé l'examen pour les modules IGC1 et/ou GC2.

## **Évaluations des modules**

Les modules IGC1 et GC2 sont des modules d'enseignement, tous deux évalués chacun au moyen d'un examen écrit de deux heures. Chaque examen est composé de dix questions « à réponse courte » et d'une question « à réponse longue ». Toutes les questions sont obligatoires. Les copies des candidats sont notées par des examinateurs externes désignés par NEBOSH.

Le module GC3 est évalué au moyen d'une évaluation pratique ; la durée pour terminer l'évaluation n'est pas limitée, mais les candidats doivent essayer de terminer l'inspection et le rapport dans un délai de deux heures. Cette évaluation est organisée à une date définie par le prestataire du cours et doit être effectuée dans un délai de 10 jours ouvrables après l'examen écrit. L'évaluation pratique est évaluée en interne par le prestataire du cours et suivie de façon externe par NEBOSH.

## **Informations supplémentaires**

L'ensemble du programme et des informations supplémentaires concernant le module pratique sont disponibles dans le guide NEBOSH sur l'admissibilité, disponible sur le site Web de NEBOSH ([www.nebosh.org.uk](http://www.nebosh.org.uk)).

**NEBOSH International General Certificate in Occupational Health and Safety**

**Version: 1**

**Specification date: November 2014**

**Syllabus summary publication date: May 2015**

**The National Examination Board in Occupational Safety and Health (NEBOSH),  
Dominus Way, Meridian Business Park, Leicester LE19 1QW.**

Registered Charity Number: 1010444

Telephone: +44 (0) 116 263 4700

Fax: +44 (0) 116 282 4000

Email: [info@nebosh.org.uk](mailto:info@nebosh.org.uk)

Website: [www.nebosh.org.uk](http://www.nebosh.org.uk)

IGC SS130515